

Avis d'Appel d'Offres National

République Islamique de Mauritanie

Ministère du Pétrole, d'Energie et des Mines

SOCIETE MAURITANIENNE DES HYDROCARBURES ET DE PATRIMOINE MINIER (SMHPPM)

Appel d'Offres national No : 02/CMD/MPEMi/SMHPPM /2018

**Pour Le transport deKérosène du Dépôt port au Dépôt aéroport d'Oumtounsy à
Nouakchott**

1. La Société Mauritanienne des Hydrocarbures et de Patrimoine Minier (SMHPPM) agissant pour le compte du Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Mines (MPEM) a obtenu dans le cadre des frais et marge de stockage en dépôt prévus par la structure des prix des produits pétroliers liquides, des fonds afin de financer les services du transport du Kérosène du Dépôt Public de Produits Pétroliers situé au Port de Nouakchott au dépôt Jet situé à l'aéroport Oumtounsy de Nouakchott.
2. Dépôt Public de Produits Pétroliers situé au Port de Nouakchott constitue un dépôt intermédiaire pour le Jet livré au dépôt de l'aéroport Oumtounsy que la SMHPPM gère depuis le 23 juin 2016, en application de la lettre du MPEMi No.464, du 23/05/2016.
3. Le transport du Jet entre les deux dépôts se fait par camions.
4. La SMHPPM sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de sélectionner un transporteur qui sera chargé de cette mission, pour une durée de douze (12) mois.
5. Le présent appel d'offres est un appel d'offres national ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres et qui ne sont pas frappés par les dispositions de l'article 24 de la loi n° 2010-044 (Cas d'incapacités et d'exclusions).
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur Taleb Sidi Bouya, Directeur de l'Aval à la SMHPPM, Tél : +222 26 33 16 55 & +222 43 49 28 97, email : tsidibouya@gmail.com et prendre connaissance des documents tous les jours ouvrables, du lundi au jeudi, de 9 heures à 16 heures TU et le vendredi de 9 à 12h à l'adresse suivantes : SMHPPM, l'Ilot K – Rue 42-133, No. 349, TevraghZeina – BP: 4344; Nouakchott, Mauritanie.

7. Les exigences en matière de qualifications sont:

- Le transporteur doit être détenteur d'une licence pour le transport de produits pétroliers en bonne et due forme.
- Les camions proposés doivent strictement répondre aux exigences suivantes:
 - Chaque camion doit avoir un seul compartiment, de préférence.
 - Le compartiment du camion doit être en aluminium, inox, ou avec revêtement interne en époxy.
 - Les camions doivent être dédiés uniquement au transport de Jet.
 - Si un camion a déjà transporté du fioul il ne peut aucunement être accepté pour le transport de Jet.
 - Si par le passé un camion avait transporté un autre produit qui n'est pas le fioul, il doit avoir une attestation de nettoyage émise par une entreprise spécialisée.
 - Chaque camion doit être muni d'une jauge en très bon état.
 - Chaque camion doit avoir son système pneumatique en parfait état.
 - Chaque camion doit être muni d'équipements de sécurité, contre fuites et incendies, de pictogrammes et signaux, en avant, et sur les côtés, qui attirent l'attention et informent sur la spécificité du liquide qu'il transporte et le danger lié à sa manipulation, aussi bien pour l'Homme que pour l'Environnement.
 - Documents obligatoires :
 - Carte grise tracteur et citerne
 - Assurance
 - Certificat d'épreuve de la citerne
 - Certificat de jaugeage
 - Permis de conduire du chauffeur
 - Etat général et comportemental :
 - Aspect extérieur satisfaisant (peinture, fil apparent, optique, rétroviseur, ...)
 - Cinq pneus 80% neuf et 20% en bon état
 - Connaissance par le chauffeur des procédures de sécurité (certification un atout)

- Citerne :
 - Présence de rambarde de sécurité avec échelle d'accès au toit
 - Possibilité de plombage des couvercles de trou d'homme et des vannes
 - Présence d'une borne de masse ou d'un câble de liaison équipotentielle avec pince
 - Présence d'un bac fixe récupérateur des égouttures d'hydrocarbures sous les vannes
 - Présence d'un clapet de fond fonctionnel
 - Absence de fuite
- Tracteur :
 - Absence de fuite
- Signalisation :
 - Marquage : Citerne dédiée (identification du produit sur la citerne)
 - Marquage par étiquette sur la citerne (côtés et arrière) : Danger et Dangereux pour l'Environnement
- Equipements divers :
 - Extincteurs poudre ABC (dans la cabine et à l'extérieur)
 - Vêtements en anti-feu ou coton et Equipements de Protection Personnel.
 - Pour le chauffeur (gants, casque, lunettes de sécurité ect),
 - Sabre de jaugeage.

8. Informations pour mesurer l'importance et le volume de la mission demandée :

- La quantité de Jet à transporter est variable selon l'activité de l'aviation à l'aéroport Oumtounsy. Elle est actuellement d'environ 2.200.000 litres par mois.
- Le transport de Jet se fait du dépôt port au dépôt aviation situé à l'aéroport Oumtounsy, actuellement par deux camions.
- Les camions qui transportent le Jet doivent être garés dans l'un des dépôts de la SMHPM (port ou aviation) après leurs rotations de livraison.

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : SMHPM, l'Ilot K – Rue 42-133, No. 349, TevraghZeina – BP: 4344; Nouakchott, Mauritanie, à compter du 23 juillet 2018 contre un paiement non

remboursable de trois mille ouguiyas (3000 MRU). au Trésor Public ; exclusivement, seule la copie cachetée et paraphée fait foi ;

10. Les soumissions d'une validité de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres doivent être établies en français.
11. Les offres seront placées dans une enveloppe fermée, qui ne devra comporter que la mention :
12. « A Monsieur le Secrétaire Permanent de la Commission Départementale du Ministère du Pétrole, d'Energie et des Mines CMD/ MPEMi, Avenue Moctar Ould Daddah, Immeuble MOUNA, 2eme étage : « Pour Le transport de Kérosène du Dépôt port au Dépôt aéroport d'Oumtounsy à Nouakchott.
Pli à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement
13. Les offres doivent être transmises, sous peine de forclusion, au plus tard le 22/08/2018 à 12 heures TU en quatre (4) exemplaires dont un (1) original marqué comme tel et trois (3) copies ;
14. Les plis contenant les soumissions seront ouverts, en séance publique le 22/08/2018 à 12 heures TU à 12 heures TU, par la Commission Départementale du Ministère du Pétrole, d'Energie et des Mines CMD/ MPEMi en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister ;
15. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : 95 000 N-UM
16. Le délai d'exécution est de 12 mois

Fait à Nouakchott le, 17/07/2018

FALL N'Guissaly
Directeur Général de la SMHPM